YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2000

DELIBERATION N° 2000//05/78

OBJET : " UN ETE AU CINE " :
Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Essonne au titre de cette opération

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que la Commune, dans le cadre de sa politique d'animation culturelle, envisage de programmer des projections cinématographiques accessibles au plus grand nombre,

CONSIDERANT que le Conseil Général de l'Essonne apporte son soutien financier aux communes en contrat de ville, qui participeront à l'opération "Un été au ciné", organisée par le Centre National de la Cinématographie et la Délégation Interministérielle à la Ville et au Fonds d'Action Sociale,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis des Commissions Culture et Finances,

A la majorité des voix (1 abstention : Mr GAUTHIER),

SOLLICITE auprès du Conseil Général de l'Essonne, une subvention au taux maximum qui puisse être accordé pour le financement de l'opération "Un été au ciné", prévue le 26 août 2000.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer tous les documents y afférents et notamment les dossiers à fournir à l'appui de la demande de subvention.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de la commune, exercice 2000.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire

Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE
13 JUIN 2000
SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 13 juin 2000 et de la publication le 6 juin 2000
Le Maire

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE